

| | | |
|---------------|-----------------|----------|
| 12.00 crédits | 15.0 h + 40.0 h | Q1 et Q2 |
|---------------|-----------------|----------|



Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

| | |
|---|--|
| Enseignants | Dujardin Nathalie ;Rocour Muriel ;Thiry Anne ;Valentin Stéphanie (coordinateur(trice)) ; |
| Langue d'enseignement | Français |
| Lieu du cours | Bruxelles Woluwe |
| Préalables | <p>La maîtrise suffisante de la pharmacologie spéciale, de la pharmacothérapie et de la pharmacie galénique est indispensable pour l'accès au stage officinal. Par conséquent, la réussite des unités d'enseignement WFARM2111, WFARM2114, WFARM2116, WFARM2156 et WFARM2157 est indispensable pour être autorisé à commencer le stage officinal de 6 mois.</p> <p>Pour les étudiants inscrits dans le programme de Master en codiplomation UNamur-UCLouvain, la réussite des unités d'enseignement MPHAM130, MPHAM113, MPHAM114, MPHAM115, et MPHAM116 est indispensable pour être autorisé à commencer le stage officinal de 6 mois.</p> <p><i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i></p> |
| Thèmes abordés | <p>Les thèmes abordés seront :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gestion des interactions médicamenteuses • Contraception d'urgence, grossesse et allaitement • Patients vulnérables, détection et gestion à l'officine • BUM asthme, diabète et utilisation d'appareils de mesure • Gestion des plaintes courantes en officine • Expériences de concertation médico-pharmaceutiques • Testing et vaccination : parcours de formation pratique • Rencontre avec les différentes instances professionnelles • Communication en santé |
| Acquis d'apprentissage | <p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'intégrer dans le milieu socio-professionnel de la pharmacie d'officine, y collaborer avec l'équipe officinale afin de développer un savoir-faire professionnel. • Restituer et mettre en pratique les compétences théoriques acquises dans les domaines de la pharmacologie, pharmacothérapie, déontologie, Evidence-Based Medicine. • S'approprier une démarche de soins pharmaceutiques structurée et cohérente et l'appliquer à tout patient se présentant en officine, quelle que soit sa demande. <p>1.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Approfondir les aspects réglementaires, déontologiques et les rôles récemment attribués au pharmacien d'officine. • Favoriser les actions de concertation multidisciplinaire avec les autres professionnels de la santé • Appliquer les notions de base de communication en santé avec les patients, ainsi qu'avec les autres professionnels de santé |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants | <ul style="list-style-type: none"> • <u>Evaluation continue</u> aux séminaires • Examen écrit en fin d'année: il portera sur l'ensemble des compétences acquises au terme du parcours complet en stage. Les compétences relatives à la résolution de cas cliniques, à la démarche de soins pharmaceutiques seront évaluées par un examen écrit à cours fermé. • L'utilisation des sources et outils sera évaluée par le biais de questions pratiques où l'étudiant utilise un ordinateur avec accès aux sources d'informations vues lors des cours et séminaires • Portfolio : l'étudiant le complète au fur et à mesure de son stage, en collaboration avec son maître de stage. Il y consigne des cas rencontrés en stage et la démarche mise en œuvre pour y remédier, les sources consultées, des fiches conseils patients, des outils d'aide à la décision. Ce cahier devra être au format électronique (pex : One Note) et servira de base pour les débuts de sa pratique professionnelle. • Rapport d'activité en stage: Ce rapport comprend des fiches de présence, une évaluation formative en milieu de stage et une évaluation finale par le stagiaire et le maître de stage. Le respect des échéances de la totalité du rapport d'activité en stage est une condition préalable à la présentation de l'examen écrit WFARM2256. • Mini-interrogations au cours de séminaires permettant de valider les acquis dans un but d'évaluation continue |

| | |
|-------------------------------------|---|
| <p>Méthodes d'enseignement</p> | <p>Cette unité d'enseignement s'articule en trois « bras » :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 15 heures de cours théoriques dispensés en auditoire, • 40h de séminaires, • 6 mois de stage (24 semaines) en officine. <p>Durant les séminaires principaux, les étudiants sont répartis en petits groupes. Les jeux de rôle et l'apprentissage à distance font partie intégrante des séminaires. Des expériences de concertation médico-pharmaceutiques sont proposées ainsi qu'un contact direct avec les différentes instances professionnelles.</p> |
| <p>Contenu</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Démarche en soins pharmaceutiques appliquée à : <ol style="list-style-type: none"> 1. Demandes MNSP et plaintes courantes 2. Gestion des interactions médicamenteuses : manipulation des sources et outils sur base de vignettes cliniques 3. Contraception d'urgence, grossesse et allaitement : jeux de rôle, conduite à tenir en cas de demande de contraception d'urgence, conseils appropriés pour la femme enceinte et allaitante • Patients vulnérables, détection et gestion à l'officine : accompagnement spécifique du patient âgé (i.e. insuffisance rénale, fragilité), du patient en insuffisance cardiaque, du patient atteint d'un cancer et conseils à la délivrance des médicaments à hauts risques (anticoagulants, médicaments à marge thérapeutique étroite) • Entretiens BUM (asthme, diabète, grossesse) y compris utilisation d'appareils de mesure couramment rencontrés en officine : tensiomètre, dispositifs d'inhalation, glucomètre • Expériences de concertation médico-pharmaceutique autour de cas cliniques requérant la communication entre les deux professions : déprescription, interactions, polymédication. • Testing et vaccination : parcours de formation pratique • Rencontre avec les différentes instances professionnelles : Unions professionnelles, APB, offices de tarification, assurances, Ordre, SSPF. • Communication en santé : notions de base et mise en pratique par petits groupes, face au patient et aux autres professionnels de santé |
| <p>Faculté ou entité en charge:</p> | <p>FARM</p> |

| Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE) | | | | |
|--|--------|---------|---|---|
| Intitulé du programme | Sigle | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage |
| Master [120] en sciences pharmaceutiques | FARM2M | 12 | WFARM2111 ET WFARM2114 ET WFARM2116 ET WFARM2156 ET WFARM2157 |  |